

Expropriations rue Firquet

Les immeubles n°23 et 25 rue Firquet, à exproprier dans le cadre du plan de réhabilitation des îlots Firquet, ont été acquis par la Ville. Les huit locataires seront accompagnés pour un logement salubre.



LA VILLE A ACQUIS LES N° 23
 ET 25 RUE FIRQUET © T.B.

Aline (prénom d'emprunt), 22 ans au chômage, habite rue Firquet dans un rez-de-chaussée trois pièces où « des câbles électriques pendouillent au plafond et sur le sol », décrit un riverain. « Oui, l'immeuble de quatre appartements est habité, ainsi que le bâtiment voisin, sourit la jeune femme. Pourquoi ? Il y a un problème ? » Les immeubles n°23 et n°25 rue Firquet sont imbriqués dans un périmètre d'expropriation du second volet de réhabilitation publique dans l'îlot2 (ceinturé par les rues Coqramont,

Firquet, des Cloutiers et Saint-Séverin) des îlots Firquet/Saint-Séverin ainsi baptisés via les rues périphériques. La jeune femme loue temporairement 300€/mois le rez non aux normes. L'immeuble et le bâtiment voisin ont été expropriés par jugement provisoire le 16 février : « La Ville vient de payer le propriétaire (via intervention du Plan Fédéral des Grandes Villes) il y a une semaine, annonce Sylviane Kech chef de projet de la ZIP/QI de Sainte-Marguerite : le paiement était le préalable légal au

jugement définitif de l'expropriation ».

AVANT, ELLE LOUAIT UNE CAVE

Avant, Aline « louait une cave à proximité dans le quartier, située hors des îlots », soupire le riverain. Vous croyez que c'est mieux ? Pour les précédentes 25 acquisitions (de gré à gré), 15 locataires habitaient dans 13 taudis insalubres de l'îlot1 (rues Hocheporte, Firquet, Coqramont et Saint-Séverin) : 13 d'entre eux ont été orientés par la permanence Logement de la Régie de quartier pour se reloger, et 2 personnes habitent temporairement rue Coqramont dans des immeubles gérés pour deux ans par l'Agence immobilière sociale. Pour les n°23 et 25 expropriés rue Firquet, Sylviane Kech assure que « les huit locataires des deux immeubles bénéficient d'un délai, d'indemnités, et ils seront accompagnés par la Régie de quartier pour un logement salubre ». ♦

Terry BODSON



REQUALIFICATION DE L'ÎLOT 2.
 PHOTO © LIEGE

20 ans de casse sociale

La maîtrise foncière par la Ville succède à la reconnaissance en 2002 par la Région wallonne du périmètre de ZIP/QI à Sainte-Marguerite, et à l'acquisition depuis 2005 par Liège au privé de 27 immeubles via 2 millions d'€ du PFGV (Plan Fédéral des Grandes Villes). La « casse sociale » a débuté à la fin des années 1980, expliquent des habitants, « quand une population immigrée paupérisée s'est adressée à des propriétaires parlant leur langue. Des Belges ont ensuite exploité le même public. Ils ont fait leur beurre pendant 20 ans. Dans un contexte de locataires apeurés et luttes de clans et règlements de compte entre proprios concurrents ». Un meurtre en juin 2007 au café « Le Souvenir » rue Saint-Séverin par Ozman incriminé dans la pratique des marchands de sommeil a tari les rares plaintes des locataires – dont certains non régularisés.

LOYERS, DOUBLES PRIMES, VENTES

Des propriétaires ont touché des loyers pour logements non aux normes, le double des primes wallonnes à la rénovation via la ZIP/QI, et la vente de leurs immeubles... inclus depuis 2005 dans un périmètre d'expropriation. Des riverains s'insurgent. Sylviane Kech rétorque que « la Ville a effectué des contrôles, fermetures, et n'allait pas condamner des locataires à un inconfort peut-être pire car les périmètres d'expropriation de 2005 devaient être concrétisés endéans les 10 ans ». ♦ **T.B.**